

1 Code de conduite de KBS Industrieelektronik GmbH

L'objectif de KBS Industrieelektronik GmbH est de mener toutes les activités commerciales d'une manière éthiquement irréprochable et d'assumer ainsi la responsabilité de la société en général (Corporate Social Responsibility CSR).

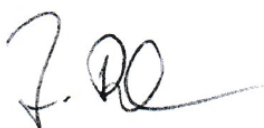
Le présent code de conduite de KBS définit de manière contraignante nos normes et nos attentes en matière de conduite quotidienne. Il s'agit d'une contribution volontaire qui va au-delà des exigences légales. Tous les directeurs généraux et les employés s'engagent à respecter ces principes. Les directeurs ont une fonction spéciale de modèles.

2 Sommaire

- Nous ne tolérons pas la discrimination et le harcèlement.
- Nous traitons nos collègues avec respect.
- Nous protégeons l'environnement et manipulons les ressources avec soin.
- Nous agissons de manière équitable.
- Nous observons la sécurité au travail pour notre propre protection et pour celle des autres.
- Nous traitons les informations avec soin.
- Nous traitons les biens avec soin.
- Nous accordons une grande importance aux relations commerciales durables et à long terme.
- Nous ne tolérons ni la corruption ni les pots-de-vin.
- Nous recherchons et signalons les améliorations possibles.
- Nous agissons conformément aux réglementations et aux normes légales

Les différents points et leur mise en œuvre sont décrits plus en détail dans les chapitres 3 et 4 du présent "Code de conduite de KBS". Il est classé sous la documentation ISO9001 dans le processus "Système de gestion" (documents supplémentaires).

Freiburg, 10.6.2020



Joachim Beck
(Directeur général)

3 Détails

3.1 Nous ne tolérons pas la discrimination et le harcèlement

La discrimination des personnes est rejetée sous quelque forme que ce soit, ni en raison de leur ascendance, de leur religion, de leur orientation sexuelle, de leur nationalité, de leur origine, de leur activité politique ou syndicale, ni en raison de leur âge, de leur sexe ou de leur handicap. Nous respectons les droits de l'homme et les libertés fondamentales internationalement reconnus. Nous interdisons le travail des enfants et le travail forcé. Nous protégeons nos employés contre le harcèlement psychologique, sexuel, verbal ou physique.

3.2 Nous traitons nos collègues avec respect

Notre coopération est caractérisée par une appréciation mutuelle. Nous agissons en partenariat et nous assurons une atmosphère de travail positive.

La direction reconnaît sa responsabilité envers tous les employés et veille à ce qu'ils soient encouragés et perfectionnés.

3.3 Nous protégeons l'environnement et manipulons les ressources avec soin

Nous nous sommes engagés à adopter un comportement respectueux de l'environnement:

- Nous respectons les réglementations applicables en matière de protection de l'environnement et nous nous engageons à améliorer en permanence la protection de l'environnement dans le cadre de nos activités.
- Nous encourageons le sens des responsabilités et l'action active de tous les employés pour la protection de l'environnement et de la santé.
- Nous utilisons l'énergie, l'eau, les matériaux et l'espace avec parcimonie et dans le respect de l'environnement.
- Nous préférons nous procurer les produits les plus respectueux de l'environnement en termes de production, d'utilisation et d'élimination.
- Nous intégrons la protection de l'environnement dans nos travaux de recherche et de développement.
- Nous veillons à ce que les déchets soient évités et à ce que les déchets inévitables soient recyclés ou éliminés d'une manière compatible avec l'environnement

3.4 Nous agissons de manière équitable

Nous veillons à toujours traiter nos clients et nos propres collègues de manière amicale, courtoise et équitable.

Les rapports et les documents des entreprises doivent être établis correctement et fidèlement à tous égards importants.

La rémunération et les prestations sociales sont basées sur les lois et règlements en vigueur.

KBS Industrieelektronik GmbH respecte le droit des employés à la liberté d'association, à la liberté de réunion et à la liberté d'opinion.

3.5 Nous observons la sécurité au travail pour notre propre protection et pour celle des autres

Ensemble, nous assurons un environnement de travail sûr et la sécurité de nos produits. Nous évitons les dangers pour les personnes et soutenons la santé de notre personnel grâce à de bonnes conditions de travail. Cela inclut également le respect des horaires de travail autorisés.

La sécurité au travail fait partie de la responsabilité personnelle de chaque employé. Les dangers doivent être évités par un comportement anticipatif et conscient de la sécurité.

Les lacunes en matière de sécurité au travail doivent être signalées immédiatement au gestionnaire responsable.

3.6 Nous traitons les informations avec soin

Toutes les informations internes sont traitées de manière confidentielle. Cela s'applique également aux informations provenant des partenaires commerciaux. Les exceptions sont les informations qui sont publiées.

Nous adhérons à la DSGVO et le personnel est formé en conséquence.

Nous n'utilisons pas les connaissances résultant de nos processus internes à des fins privées.

3.7 Nous traitons les biens avec soin

Les biens de l'entreprise et tous les équipements de travail fournis par l'entreprise à des fins opérationnelles ne peuvent être utilisés qu'à des fins opérationnelles et doivent être manipulés avec précaution.

Les biens de l'entreprise ne peuvent être vendus, prêtés ou utilisés à des fins non commerciales sans autorisation expresse, quelle que soit leur condition ou leur valeur.

Dans le cadre de leur travail, tous les employés sont tenus de protéger les actifs de KBS Industrieelektronik GmbH et d'agir avec honnêteté, correction et intégrité lorsqu'ils traitent avec eux.

3.8 Nous accordons une grande importance aux relations commerciales durables et à long terme

Une relation commerciale durable et à long terme prime sur les intérêts économiques à court terme.

3.9 Nous ne tolérons ni la corruption ni les pots-de-vin

KBS Industrieelektronik GmbH ne tolère pas la corruption ou d'autres pratiques commerciales déloyales de la part de ses employés ou de tiers mandatés par elle. Nous n'offrons, n'exigeons ni n'acceptons aucun avantage matériel ou immatériel qui pourrait nuire à notre capacité de prendre des décisions commerciales objectives et équitables, que ce soit directement ou indirectement par l'intermédiaire de tiers.

Les invitations en rapport avec nos activités pour KBS Industrieelektronik GmbH peuvent être acceptées ou émises dans le cadre du règlement intérieur si elles sont appropriées et ne sont pas dans l'attente d'une contrepartie inadmissible ou d'un autre traitement préférentiel. Il en va de même pour l'acceptation ou l'octroi de cadeaux et autres avantages de toute nature.

Nous nous conformons aux exigences du droit de la concurrence et ne concluons aucun accord ou arrangement qui influence les prix et les conditions ou qui restreint de manière inadmissible la concurrence loyale.

3.10 Nous recherchons et signalons les améliorations possibles

Tous sont tenus de rechercher les améliorations possibles, tant sur le plan économique que dans chaque domaine du code de conduite de l'ACR, et de les signaler aux responsables ou à l'équipe de gestion de la qualité.

3.11 Nous agissons conformément aux réglementations et aux normes légales

Cela s'applique tant en Allemagne que dans les pays où KBS Industrieelektronik GmbH est active.

4 Mise en œuvre du code de conduite de KBS

Tous les employés sont tenus de respecter les règles du code de conduite de la KBS applicables à la KBS Industrieelektronik GmbH. Lorsqu'ils rejoignent la société, ils reçoivent l'instruction correspondante.

Les directeurs sont particulièrement responsables de la communication et de la mise en œuvre des lignes directrices du code de conduite de la KBS.

Tous les employés sont tenus de signaler à leur supérieur les violations graves de la loi ou les infractions au présent code de conduite de la KBS.

En cas de violation, il faut s'attendre à des conséquences appropriées, y compris des mesures relevant du droit du travail, des mesures disciplinaires ou même du droit pénal et du droit de la responsabilité.

Si vous avez des questions, veuillez contacter votre supérieur hiérarchique.